

LES PROGRAMMES DE 2015

Les 5 compétences générales travaillées en continuité (cycles 2 et 3)

- Développer sa motricité
- S'approprier des méthodes par la pratique physique et sportive
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Les 4 objectifs ou champs d'apprentissage

CYCLE 1 : agir s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique 30min/jour	CYCLES 2 et 3 : EPS 108h/an soit 3h/semaine
<p>① Agir dans l'espace, dans la durée, sur les objets.</p> <p>② Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.</p> <p>③ Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique.</p> <p>④ Collaborer, coopérer, s'opposer.</p>	<p>① Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.</p> <p>② Adapter ses déplacements à des environnements variés.</p> <p>③ S'exprimer devant les autres par une prestation artistique ou acrobatique.</p> <p>④ Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.</p>

Définitions

Sport = se pratique en dehors du cadre scolaire et vise la **compétition** dans une discipline spécialisée. Il implique des catégories (d'âges, de sexes...).

EPS = se pratique dans le cadre scolaire et vise **le développement physique global** de l'enfant. Elle vise la réussite de tous les élèves.

APSA = activité physique sportive et artistique, **c'est la forme scolaire des activités sportives** qui existent en dehors de l'école.

Croisements entre enseignements

Français	Verbaliser, écrire des documents « ex : article sportif »
Mathématiques	Lire un graphique, remplir un tableau...
Education artistique	Articuler danse/musique, graphisme/motricité...
Education civique	Eduquer à la santé, au respect de l'autre, des règles, le « fair-play », développer l'estime de soi...
Sciences	Etudier le corps humain, vitesse, durée, matériel technique (vélo, ski...)

Les intervenants extérieurs

Les municipalités financent des intervenants en EPS. Mais il faut garder à l'esprit que l'EPS fait partie des programmes scolaires et qu'elle reste donc de la responsabilité du professeur (qui doit être polyvalent). Le professeur doit veiller :

- au respect des horaires impartis à l'EPS
- à encadrer l'activité avec l'intervenant
- à assurer la progression, les objectifs et l'évaluation

Le SCCC Socle Commun de connaissances de compétences et de culture

La scolarité obligatoire doit permettre aux élèves d'acquérir une culture commune.

Socle commun	Compétences du BO 2015
Des langages pour penser et communiquer	Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
Les méthodes et outils pour apprendre	S'approprier des méthodes par la pratique physique et sportive.
La formation de la personne et du citoyen	Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
Les représentations du monde et l'activité humaine	S'approprier une culture physique sportive et artistique.

LA SÉCURITÉ

L'enseignant veille à la sécurité de ses élèves en toutes circonstances :

- Expliciter les consignes, donner les règles d'or
 En lutte : ne pas faire mal ; ne pas se laisser faire mal ; ne pas se faire mal
 En gym : attendre son tour, être seul sur un agrès, ne pas passer sous un agrès
- Connaître le taux d'encadrement
- Sécuriser les lieux (tenue adaptée, délimiter le terrain, mettre des tapis...)
- Vérifier le matériel avant la séance.
- Rendre les élèves acteurs de leur propre sécurité
- Surveiller activement l'ensemble de la classe
- Sécuriser psychologiquement les élèves par la bienveillance

Les normes d'encadrement

Les activités interdites	Les activités à encadrement renforcé	Toutes les autres activités
Le tir avec armes à feu, les sports aériens, la moto, la musculation, le canyoning, le rafting...	Le ski, l'escalade, les activités aquatiques, le VTT, les sports équestres... Encadrées par des personnes (IA intervenant agréé) possédant un agrément délivré par l'inspecteur académique.	L'athlétisme, les jeux collectifs, la danse...
Maternelle	12 élèves = 1 PE + 2 IA Plus de 12 = 1 IA suppl pour 6 élèves	
Elémentaire	24 élèves = 1 PE + 1 IA Plus de 24 = 1 IA suppl pour 12 élèves	

Pour faire appel à un intervenant extérieur agréé, il faut mettre en place un projet de co-intervention, qui sera autorisé par le DASEN directeur académique stipulant l'organisation de l'activité, les enseignants participants, les lieux, dates et durées des séances...

Les intervenants bénévoles (ex : parents) peuvent encadrer une activité mais ils doivent également passer un agrément pour vérifier leurs compétences ou leur aisance (ex : être à l'aise dans l'eau).

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Le suivi de santé des élèves

C'est un bilan de santé régulier assuré par les personnels de santé de l'Education Nationale.

L'éducation à la santé

Elle associe les professeurs des écoles et les parents. Elle s'articule autour de 7 axes :

- L'hygiène de vie
- L'éducation nutritionnelle et la promotion de l'activité physique
- L'éducation à la sexualité et à la contraception
- La prévention des conduites addictives
- La prévention des jeux dangereux et la lutte contre le harcèlement
- La prévention du mal-être
- L'éducation à la responsabilité (premiers secours)

Pour adopter une attitude santé on apprend à :

- Gérer son stress, persévérer
- Être responsable et à prendre des décisions
- Communiquer et informer
- Avoir de l'empathie, être solidaire

Exemples d'actions :

- Les projets course à pied
- Des petits déjeuners éducatifs sont proposés aux élèves de 3 à 12 ans et aux parents
- La semaine du goût sont consacrées à la nutrition.
- Le projet « éducation à la vie affective et sexuelle » concerne les élèves de CM2. Il vise à apporter des connaissances sur la sexualité et l'appareil reproducteur, à développer le respect de l'autre et des différences...

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le développement moteur de l'enfant dépend de la **maturation de son système nerveux** mais aussi de l'**apprentissage**.

Le développement moteur de l'enfant selon **GALLAHUE**

PHASE DE LA MOTRICITE RUDIMENTAIRE	2 ans	L'enfant marche, monte ou descend un escalier, court, mais il est raide et ses pas sont saccadés.
PHASE DE LA MOTRICITE FONDAMENTALE	3-6 ans	Les schémas de base se mettent en place en fonction de la maturité du cerveau : marche, course, sauts, appuis, équilibres...
PHASE DE LA MOTRICITE MAITRISEE	7-11 ans	Les schémas de base sont acquis et stabilisés. L'enfant affine sa motricité. Les élèves peuvent aborder les différentes APSA sans difficulté.

Les conduites motrices dépendent de 3 moteurs :

Maternelle	Cycle 2	Cycle 3
<p>Plan moteur = la coordination et l'équilibre</p> <p>Plan cognitif = l'E sent qu'il progresse, il faut proposer des tâches courtes pour que l'enfant reste attentif.</p> <p>Plan affectif = l'E s'engage s'il éprouve du plaisir et qu'il se sent en sécurité (oser sortir de sa cabane, sauter d'un plinth etc.).</p> <p>A 3 ans, l'E est égocentrique, il a du mal à prendre en compte la présence de ses pairs.</p>	<p>Plan moteur = une meilleure coordination permet un enchaînement des actions (pied d'appel en saut)</p> <p>Plan cognitif = prend en compte des indices (déplacement de ses adversaires...), il porte son attention sur une seule tâche (donc elles doivent restées simples, consignes courtes).</p> <p>Plan affectif = volonté de s'intégrer (accepter différents rôles...), l'E se valorise, se vante. Il est sécurisé par la groupe.</p>	<p>Plan moteur = la transformation des patrons de base est achevée.</p> <p>Plan cognitif = prise en compte des indices de plus en plus nombreux. Il sait discriminer les informations importantes des autres.</p> <p>Plan affectif = l'affirmation de soi, la confiance en soi est plus importante (moins peur de l'échec, accepte de participer à toutes les APSA).</p> <p>Il accepte les règles, prend en compte ses pairs et exprime le besoin de travailler en groupe.</p>

L'ÉVALUATION EN EPS

L'évaluation = Instrument qui aide le PE à assurer la réussite de tous ses élèves en veillant à mettre en valeur les résultats atteints en mesurant les évolutions. Elle doit porter un regard positif sur l'enfant.

Evaluation diagnostique = renseigne le PE sur les acquisitions antérieures (pré-requis).

Evaluation formative = vise une régulation des apprentissages. **L'autoévaluation permet une conscientisation des progrès** et des difficultés de l'élève.

Evaluation sommative = présentée à la fin de l'apprentissage, elle renseigne le PE sur la somme des acquis. Elle joue le rôle de bilan.